



*Inscrivez tout de suite vos enfants même si l'école a déjà commencée et souvenez-vous que tous les enfants ont droit d'aller à l'école même s'ils ne sont pas en règle avec les normes sur le permis de séjour.
(ONU, Convenzione Internazionale sui Diritti dell'Infanzia, Art. 28 e DPR 394/99).*

Systeme Scolaire

En Italie chaque élève doit fréquenter l'école ou la formation professionnelle jusqu'à 18 ans. Ce droit/devoir concerne tous les élève étrangers, réguliers ou irréguliers, avec ou sans le permis de séjour.

Le droit/devoir d'instruction et de formation prévoit 12 années (à partir de 6 ans) dans le système scolaire italien ou obtenir un diplôme dans le système d'instruction et formation professionnel avant 18 ans. Mais il est obligatoire de fréquenter l'école pendant 10 ans (de 6 à 16 ans).





Le système éducatif italien est ainsi organisé:

1. **Ecole maternelle** (de 3 à 6 ans), pas obligatoire, prévoit 3 années de fréquence; s'il n'y a pas de place on est inscrit sur une liste d'attente qui ne garantit pas l'inscription.
2. Premier cycle d'instruction composé par :
 - ✓ **Ecole primaire** (de 6 à 11 ans), prévoit 5 années d'école
 - ✓ **Collège de premier degré** (de 11 à 14 ans) qui dure 3 années.
3. Deuxième cycle d'instruction, composé par:
 - ✓ **Ecole secondaire de second degré** (de 14 à 19 ans) qui dure 5 années. Les lycées, les instituts techniques, professionnels, d'art (les instituts professionnels et d'art offrent aussi des parcours de trois années) font parties de ce cycle.
 - ✓ **Formation professionnelle** de compétence régionale, dure 3 années pour des jeunes qui ont terminé le premier cycle d'instruction.
4. Instruction et formation après le deuxième cycle : dans le système d'« Istruzione e Formazione Tecnica Superiore » (IFTS) offre des parcours IFTS et des cours des « Istituti tecnici superiori » (ITS).
5. Instruction supérieure, composée d'instruction universitaire et non universitaire. Le système d'instruction supérieure est divisé entre instituts publics et privés.